

272 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,
l'action du feu qui, comme on sait, l'altère toujours, et d'offrir en même temps une médecine qui n'est pas désagréable à prendre.

SECTION IX.

VINS MÉDICINAUX.

L'art de guérir ne retirant que peu ou point de secours des vins médicinaux préparés, soit par la fermentation, soit par la macération, soit enfin par la digestion; il a bien fallu abandonner ces trois modes de préparation, quoique consacrés par un long usage et par l'opinion de célèbres pharmacologistes, pour leur substituer celui qui consiste à prendre du vin, et à y ajouter à l'instant où il s'agit de l'administrer, une teinture alkoolique chargée autant qu'il est possible des principes que le vin auroit été employé à extraire, d'après les anciens procédés. Composés ainsi par une simple mixtion et à mesure des besoins, les vins médicinaux ne seront plus exposés pendant leur préparation et leur conservation à l'influence de cette foule de causes qui toujours font varier l'action du dissolvant, la qualité de la matière dissoute, et les effets du médicament qui en résulte.

Il est démontré, en effet, que la première cause de la détérioration des vins médicinaux réside

réside dans la défectuosité du procédé pour les préparer ; que le moyen le plus puissant de priver le vin de ses parties les plus actives et les plus agréables , c'est de l'appliquer immédiatement aux végétaux dépouillés même de leur humidité surabondante ; qu'il ne peut s'enrichir de leurs propriétés sans s'appauvrir d'autant de celles qui le caractérisent dans son état naturel , et qu'enfin pour lui conserver sa vertu tonique cordiale et apéritive , il faut , dans les préparations de ce genre , faire servir le vin de véhicule au principe opérant , et non de dissolvant.

Que le vin soit vieux ou nouveau , généreux ou médiocre , rouge ou blanc , il suffit qu'il fasse l'office de dissolvant pour que son organisation soit rompue , que ses propriétés physiques et médicales éprouvent des changemens plus ou moins notables , à raison de la qualité du vin employé ; mais ces inconvéniens ne sont pas les mêmes , ainsi qu'il a été remarqué plus haut , à l'égard des vins de liqueur ; leur composition étant différente , ils doivent nécessairement présenter aussi dans leur mode d'action des résultats différens. C'est d'après ce motif , justifié par l'expérience et par l'observation , que le vin d'Espagne a été conservé comme dissolvant dans la préparation de quelques vins

274 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

médicinaux très-actifs et très-usités, toutefois en y ajoutant, après qu'ils sont faits, un peu d'alkool.

On ne sauroit donc assez le répéter, l'unique moyen d'augmenter les propriétés naturelles du vin, sans opérer de changement dans sa composition, consiste à y mêler une certaine quantité de teinture alkoolique appropriée à l'effet qu'on a intention de produire. Le médecin alors sera plus assuré de la nature et de l'efficacité du remède qu'il prescrira, et le malade y trouvera le soulagement qu'il a droit d'attendre; c'est précisément le point de perfection qu'on a eu en vue d'atteindre dans la réforme proposée.

Vin amer.

Teinture de gentiane.....	24 g ^{mes} [6 gros.]
Vin rouge.....	1 k ^{me} [2 livres.]
Dose commune.....	32 g ^{mes} [1 once.]

L'expérience a déjà prononcé sur les bons effets des vins ainsi préparés : on doit les administrer à la même dose que dans l'ancienne méthode; mais il est possible d'augmenter progressivement la quantité de teinture, suivant les cas et les besoins, de doubler ainsi l'action du vin médicinal. C'est de cette manière qu'on parviendrait à soutenir, pendant un certain temps, l'énergie d'un remède qui, comme tous les au-

tres, s'affoiblit insensiblement par l'usage continu qu'on en fait.

Vin d'absinthe.

Vin rouge ou blanc.....	1 k ^{me}	[1 livre.]
Teinture d'absinthe, depuis.....	24 g ^{mes}	[2 gros]
jusqu'à.....	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]
Mélez.		
Dose commune.....	32 g ^{mes}	[1 once.]

Vin d'aunée.

Prenez vin rouge ou blanc.....	1 k ^{me}	[2 livres.]
teinture d'aunée, depuis..	32 g ^{mes}	[1 once]
jusqu'à.....	64 g ^{mes}	[2 onces.]
Mélez.		
Dose commune.....	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]

Vin de quinquina.

Prenez vin rouge.....	1 k ^{me}	[2 livres.]
teinture de quinquina, depuis.	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$]
jusqu'à.....	80 g ^{mes}	[2 onces $\frac{1}{2}$.]
Dose commune.....	64 g ^{mes}	[2 onces.]

Vin anti-scorbutique.

Prenez vin blanc.....	1 k ^{me}	[2 livres.]
teinture de raifort, depuis.	32 g ^{mes}	[1 once]
jusqu'à.....	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]
Dose commune.....	32 g ^{mes}	[1 once.]

Vin diurétique amer.

Prenez vin blanc..... 1 k^{me} [2 livres.]
 teinture de quinquina composée. 48 g^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$]
 jusqu'à..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 Dose commune..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Vin miellé.

Prenez miel blanc..... 96 g^{mes} [3 onces.]
 vin rouge..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]
 Mêlez.

Vin chalibé ou martial.

Prenez teinture de mars tartarisée. 52 g^{mes} [1 once.]
 vin blanc..... 1 litre [1 pinte.]
 Mêlez et filtrez.

Vin cordial.

Prenez vin rouge..... 1 k^{me} [2 livres.]
 teinture alcoolique de can-
 nelle, depuis..... 24 g^{mes} [6 gros]
 jusqu'à..... 48 g^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$]
 Dose commune..... 52 g^{mes} [1 once.]

On pourroit, au moyen du mode proposé, obtenir sur-le-champ des vins médicinaux sur-composés, en mettant par exemple, avec le vin, de la teinture de canelle, de la teinture d'aunée, de la teinture d'oignon de scille, dans des proportions réglées sur la constitution, l'âge du sujet et sur son état morbifique; d'où résulteroient des vins plus actifs dans leurs effets.